https://www.pierrealainmillet.fr/Nous-ferons-vivre-le-journal-des-Venissians



Nous ferons vivre le journal des Vénissians !

- Vie politique -



Date de mise en ligne : mercredi 25 novembre 2026

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Nous avons découvert vendredi 19 novembre l'article du journal La tribune de Lyon à propos du journal local vénissian Expressions. Dans cet article le maire Idir Boumertit annonce la fin du journal :

La situation n'est plus tenable. L'équilibre budgétaire commence à poser question. Et cette décision de justice, c'est le coup de grâce. On travaille avec les gens d'Expressions en étant soucieux du devenir des huit salariés, pour limiter la casse due à l'incompétence de ceux d'avant.

Nous sommes plusieurs à réagir rapidement, à prendre contact et relancer les amis d'expressions pour organiser la défense du journal. Un site internet et une pétition en ligne sont créés dans le week-end. L'information commence à circuler lundi 24, les premières signatures sont collectées. On demande une salle à la ville, on demande à l'équipe d'Expressions de relancer les 2510 signatures de 2023â€¦

Mais on comprend vite que tout est déjà réglé, que la décision est prise. Et c'est le rédacteur en chef du journal qui l'annonce ce 25 Novembre matin : *« Expressions », c'est bientôt fini*, le numéro du 23 décembre serait le dernier.

C'est une grande tristesse que celui qui portait 36 ans d'histoire vénissiane, de ce journal si particulier, si essentiel pour des milliers de vénissians, ce journal qui a fait parler 4 398 vénissianes et vénissians en 6 ans de 2020 à 2026, celui-là même accepte de servir de porte-parole du maire, de fusible des mauvaises nouvelles.

Jusqu'à ce jour, Expressions n'a jamais été le journal du maire, même pas de la ville, mais le journal de tous les vénissians. Fini pour Gilles Lulla qui se transforme d'un coup en liquidateur de ce qu'il était supposé défendre !

Au lieu de prendre la défense du journal, de le valoriser en regrettant sa fin, il justifie une décision qui serait inéluctable, et accuse en fait l'équipe de Michèle Picard d'avoir rendu impossible depuis des années la poursuite du journal. Ce serait des difficultés financières et juridiques qui seraient la cause de cette décision dont le maire Idir Boumertit ne peut en quelques sorte que prendre acte. On ne parle pas de lui, il n'aurait rien décidé, il n'aurait pas fait de choix politiqueâ€¦

On a connu beaucoup de fermetures d'entreprises et on sait que souvent les salariés dont l'emploi est supprimé cherchent d'abord à négocier des conditions de départ, et pas à maintenir l'activité. Mais quand un responsable assume de justifier la fermeture en dédouanant le patron, on le qualifie de tous les noms.

C'est pourquoi quand il verse une larme, *« la fin d'Expressions est un crève-cœur pour celles et ceux qui l'ont construit et fait vivre. »*, je n'ai que de la colère à lui répondre. Il faut lui rappeler tous ceux qui ont permis cette histoire, André Gerin puis Michèle Picard comme maire, Pascal Brula et Sylvaine Charpiot comme responsable de la rédaction. La création de ce journal était une décision politique, originale, comme la création de l'APASEV, de l'OMR, de l'œuvre des restaurants d'enfantsâ€¦

La vérité est que le journal fait l'objet depuis des années d'une attaque déterminée des oppositions de droite et macroniste. Malheureusement, un des attaquants, socialistes de droite puis macroniste, est aujourd'hui adjoint au maire de monsieur Boumertit.

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

Mais face à ces attaques, Michèle Picard a gagné tous ces combats juridiques, malgré tous ceux qui lui disaient que c'était une situation trop atypique pour être défendue. Elle a gagné totalement la première bataille sur la nature du journal, qui n'est pas un journal municipal. Sur la subvention, elle avait gagné en première instance. Il est vrai qu'elle était présente au tribunal ! En appel, Idir Boumertit n'a même pas demandé aux avocats de la ville d'être présent pour défendre le journal au tribunal. Seul l'avocat des oppositions a pu intervenir, assurant que Expressions était « un journal communiste ».

La vérité est que Idir Boumertit saute sur l'occasion de supprimer un journal qui n'était pas et ne sera pas le journal du maire. Il ne veut soutenir qu'un journal qui parle de la ville, le journal du maire, pas le journal des Vénissians.

Non, cette bataille n'est pas terminée. Ceux qui voulaient le fermer ont perdu au fond. Le journal est légitime, les Vénissians le demandent. Nous sauverons Expressions !

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet